

Maison Relais Fréiseng
Robert Schuman-Strooss 13
L-5751 Frisange

+ 352 26 67 42 - 201
+ 352 26 67 42 - 202
Inscription.rfri@elisabeth.lu
rfri.elisabeth.lu

Frisange, le 1^{er} février 2024

Chers Parents, chers Tuteurs,

Suite à votre demande de pré-inscription, nous avons le plaisir de vous faire part des démarches quant aux nouvelles inscriptions pour la Maison Relais Fréiseng. La procédure pour les NOUVEAUX ENFANTS est

La Maison Relais a fixé une **période d'inscription** pendant laquelle vous pourrez remettre votre dossier COMPLET (voir documents demandés ci-dessous) **en mains propres à la direction et au secrétariat** :

| | | |
|----------|--------------|------------------|
| Lundi | 25 mars 2024 | de 08h00 à 11h00 |
| Mardi | 26 mars 2024 | de 14h00 à 17h00 |
| Mercredi | 27 mars 2024 | de 08h00 à 11h00 |
| Jeudi | 28 mars 2024 | de 14h00 à 17h00 |

DOCUMENTS À REMETTRE :

1. Une fiche de renseignements pour chaque enfant
2. Une fiche de santé pour chaque enfant
3. Une copie de la carte d'identité de chaque enfant, une copie de la carte d'identité des personnes de référence (parents) ainsi que de toutes les personnes autorisées à récupérer l'enfant
4. Un certificat de travail dûment rempli et signé par l'employeur ou bien un certificat d'affiliation du Commun de la Sécurité Sociale en cas d'indépendant du représentant légal **et** du conjoint.

➤ *Toutes les fiches sont disponibles sur notre site <https://enfance.elisabeth.lu/maison-relais-frisange> sous la rubrique « Documents_Rentrée scolaire 2024-2025 » ou à l'entrée de la Maison Relais.*

La remise du dossier ne vaut pas une admission à la Maison Relais. Après avoir vérifié et traité votre dossier et en nous basant sur nos critères de priorité, nous vous informerons de notre décision d'admission au plus tard pour le 1^{er} mai 2024.

attention

Au cas où le nombre total des inscriptions aura atteint la capacité maximale fixée par le Ministère et que plusieurs dossiers feront l'objet des mêmes critères de priorité, la date de dépôt du dossier fera foi.

Tout dossier incomplet et/ou tout dossier qui n'aura pas été remis dans les délais fixés, ne sera pas traité prioritairement et se verra diminuer ses possibilités d'admission!

En restant à votre disposition pour toute question supplémentaire, nous vous prions d'agréer, chers parents, chers tuteurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Laura WILWERT
Agent administratif

Benjamin OSWALD
Adjoint à la direction

Sonia GENTILE
Chargée de direction